

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-08

L'an deux mille vingt cinq à 13h30

Le 10 janvier, à Charleville

Lors de sa réunion du 7 janvier 2025, le comité syndical a constaté un défaut de quorum.
Une seconde convocation a été envoyée pour organiser une seconde réunion.

Date de convocation	7 janvier 2025
Nombre de délégués :	
• Titulaires	53 Titulaires
• Suppléants	53 Suppléants
• Présents	6 Présents
• Votes par procuration	0 votes par procuration

Étaient présents :

M. Jean François GOSSET
M. Bernard DEKENS
M Emmanuel BAUDART

M. André LIEBEAUX
M. Michel NORMAND
Mme Pascale GAILLOT

Objet de la délibération :

DEMANDE DE SUBVENTIONS – PAPI 3 – MODELE
HYDRAULIQUE-HYDROLOGIQUE DE LA MEUSE

Résultat du vote
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-08

Objet de la délibération :

DEMANDE DE SUBVENTIONS – PAPI 3 - MODELE HYDRAULIQUE-HYDROLOGIQUE DE LA MEUSE

Le modèle hydraulique-hydrologique de la Meuse, développé par l'EPAMA, constitue un outil de référence sur le bassin versant de la Meuse et a été utilisé à de nombreuses reprises pour des projets tels que la cartographie des TRI, des ZIP, des aléas pour plusieurs PPRI et pour répondre aux sollicitations techniques des collectivités. Ce poste de dépense correspond à l'alimentation du modèle par la modélisatrice de l'EPAMA. Le coût prévisionnel total de ce projet est estimé à 36 000€, réparti sur six années. Pour l'année 2025, le PAPI a programmé un coût de 6 000€.

Le Plan de financement inscrit au PAPI Meuse est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Modèle hydraulique et hydrologique de la Meuse	6 000,00 €	Etat (FPRNM) (50%)	3 000,00 €
		EPAMA (50%)	3 000,00 €
TOTAL DEPENSES	6 000,00 €	TOTAL RECETTES	6 000,00 €

Après avis du Bureau Syndical,
Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessus
- **SOLLICITE** les subventions auprès des services de l'Etat (FPRNM)
- **AUTORISE** le Président à engager les fonds nécessaires à la réalisation de cette opération
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de ce projet

Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS

